CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre et deuxième chambre des vacations

La demande d'avis introduite le 10 juillet 2026 par le Vice-Président et Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de l'Emploi, de la Formation, de la Recherche et du Numérique de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 septembre 2016 portant exécution du décret du 28 avril 2016 relatif au Prêt Coup de Pouce', portant le numéro 79.772/2/V du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 29 juillet 2026, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-CJHISCICJ-HJHHCUQ‡